

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 80 (1929)
Heft: 1

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En 1882, le canton de Berne ayant décidé, par votation populaire, d'augmenter de 7 à 18 le nombre de ses arrondissements forestiers, M. Schnyder est mis à la tête de celui du Seeland. Il peut ainsi rentrer dans sa ville natale. Et l'ouvrage va y abonder. En effet, il s'agit de poser le point final à la belle œuvre de la régularisation des eaux du Jura et de mettre en valeur, par la forêt, les sols assainis dont l'agriculture n'avait pas emploi. L'actif sylviculteur trouve là une belle occasion de montrer son savoir faire : les trois importants mas forestiers ainsi constitués (Fanel, Schwarzgraben et Kanalbezirk), d'une étendue totale de 428 ha, sont les témoins éloquents de son activité. M. Schnyder fut, mieux que personne, le pionnier du reboisement du «Grand marais».

En 1883, la Bourgeoisie de Neuveville lui confie la gérance de son domaine forestier. Partout, il se révèle sylviculteur prudent et soucieux d'enrichir le matériel sur pied des forêts dont il avait la garde. Dans le domaine de la construction des chemins, il fut particulièrement actif.

Nombreux sont ceux, stagiaires et adjoints, qui firent leurs premières armes sous la direction du défunt. Tous gardent le meilleur souvenir de sa compétence qui savait s'allier à la plus réelle bonté.

En 1919, M. Schnyder dut, pour raison d'âge, renoncer à la gérance de son arrondissement. Il ne conserva que celle des forêts de sa ville natale. En 1926, la maladie l'obliga à y renoncer aussi et l'immobilisa en chambre. Et, quand la mort est venue, le 9 août, le prendre, elle a délivré de ses souffrances un forestier qui fut un vaillant, un homme énergique, au col roide, extraordinairement actif, mais auquel les épreuves, hélas, n'avaient pas manqué. Tous ceux qui ont connu M. Schnyder garderont de lui le souvenir d'un homme de devoir et de la plus réelle amabilité.

(Traduit d'après un article Sch., paru à la «Zeitschrift», n° 12, 1928.)

COMMUNICATIONS.

Destruction des vers blancs dans les pépinières forestières.

Les vers blancs sont un ennemi dangereux des plantes cultivées dans nos pépinières forestières. On a essayé, ici et là, de les combattre au moyen d'injections de sulfure de carbone dans le sol. Mais le procédé n'est pas recommandable, car les plantes traitées en souffrent gravement.

Depuis quelques années, on a obtenu de bons résultats dans cette lutte contre les vers blancs en utilisant une substance contenant du sulfure de carbone, soluble dans l'eau : le «terpur». Les solutions sont à 1 % (du volume); à cette dose le terpur agit efficacement, sans causer de dommages aux plants forestiers.

L'an dernier, M. Volkart, inspecteur forestier à Bülach, a fait procéder à des essais systématiques au moyen du terpur dans une

série de pépinières forestières. Ces essais, placés sous la direction du soussigné, ont eu lieu du 5 juillet au 21 septembre 1927, dans les pépinières des communes de Rafz, Oberhasli, Obersteinmaur, Bülach, Neftenbach et Freienstein. Le contrôle de l'effet obtenu a été fait dans les mois d'août 1927 et de juillet 1928.

Premier essai, à Rafz; 17 juillet 1927.

La pépinière de Rafz était infestée de vers blancs depuis plusieurs années; les repiquages de l'épicéa, du sapin et du hêtre en souffraient fortement. Au moment de l'essai, les jeunes hêtres délimitant un côté de la pépinière étaient fortement défoliés par les hennetons. En outre, les plants avaient souffert des attaques des vers blancs. Sur 16 plants, ceux-ci avaient détruit les radicelles. En fouillant le sol, on trouva quatre vers blancs, atteignant à peu près 3 cm de longueur.

Le sol de la pépinière forestière est très fortement argileux et compact. Passablement humide au moment du traitement, il avait été nécessaire de l'ameublir. L'essai eut lieu le 17 juillet 1925. Une longue période de pluie ayant tassé le sol, il fallut, avant d'y verser la solution, l'ameublir à la pioche sur 5 à 10 cm de profondeur. Au moment de l'arrosage, la température du sol à 20 cm de profondeur était de 9° C., celle de l'air de 17°.

L'étendue traitée comprit 40 m² de repiquages de l'épicéa et du sapin; quantité employée de la solution du terpur : 10 litres à 1 % par m². Cette quantité fut vidée sur le sol à trois reprises, de telle sorte que le liquide put bien pénétrer dans le sol. Le contrôle de l'effet obtenu le 11 juillet 1928, eut lieu de la façon suivante : on essaya d'arracher à la main un grand nombre de plants, dans la parcelle traitée et à côté. Les plants attaqués par les vers blancs et dont les radicelles avaient été rongées pouvaient être arrachés facilement, tandis que les plants intacts résistaient mieux. Dans la parcelle traitée au terpur, comprenant 4500 épicéas, on put en enlever ainsi 25. Les dégâts par les vers se seraient élevés, dans ce cas, à 0,5 %. Dans les parcelles non traitées comprenant 1341 épicéas, 305 de ceux-ci furent arrachés très facilement, ce qui correspondrait à un taux de 23 % de plants endommagés. Les dégâts aux plants arrachés semblaient remonter à l'année précédente; on ne constata aucune trace fraîche de dégâts. On ne put récolter aucun ver blanc. Il est probable qu'ils étaient descendus très bas dans les couches du sol, à cause de la grande sécheresse qui avait sévi.

A côté de la disparition totale des vers blancs dans la parcelle traitée, on put constater en outre un effet favorable du remède sur les plants en cause. Ils sont en général plus vigoureux et ont un meilleur enracinement. On peut donc admettre que le terpur agit à l'égal d'un engrangis; ce fut le cas en général dans les autres séries d'essais, tandis que nulle part on ne put constater un effet défavorable de la solution employée.

Autre essai, à Oberhasli, le 5 août 1927.

L'arrosage eut lieu par un temps très chaud; la température du sol, à 20 cm de profondeur, était de 12° C. Le sol est une marne sablonneuse dans laquelle la solution pénètre facilement. Il était, lors de l'essai, passablement humide et fut ameubli sur une profondeur de 5 cm. Pendant ce travail on trouva, à 3-5 cm de profondeur, trois vers blancs mesurant environ 2 cm de longueur. Ont été traités : 115 m² de repiquages de hêtre; quantité de la solution employée au m² : 10, 8 et 6,5 litres. Comme il faisait très chaud ce jour-là, on chercha à éviter une brûlure des plants en les aspergeant d'eau fraîche aussitôt après l'arrosage. Malgré ces précautions, on constata une brûlure légère, aux endroits les plus ensoleillés ($\frac{1}{2}$ % du nombre des feuilles), celles-ci n'eurent pas de suites fâcheuses. Le 8 août 1927, eut lieu le contrôle de l'effet obtenu. Il permit de constater que les trois vers blancs compris dans la zone traitée, à raison de 6,5 l, avaient péri. Un autre contrôle, à la fin de juillet 1928, établit que dans la partie traitée il n'y avait aucun dégât par les vers et que dans la partie non traitée celui-ci était d'environ 2 %.

Essai à Obersteinmaur, le 8 août 1927.

Ont été traités : 35 m² garnis de plants de hêtre; terre forte, argileuse. Celle-ci a été ameublie jusqu'à une profondeur de 10 cm. Température du sol, à 20 cm : 11° C. Le contrôle, fait le 10 juillet 1928, a donné ce résultat : dans la parcelle traitée, tous les plants sont intacts; dans la parcelle témoin contenant 580 plants, 74 étaient atteints.

A *Freienstein*, l'application de la solution à 1 % a été faite le 21 septembre 1927 dans un sol humide et perméable, soit sur 100 m² contenant des plants d'épicéa, de chêne et de hêtre. Lors du contrôle, le 20 juillet 1928, on n'a pu constater aucune différence entre les deux parcelles en cause, étant donné qu'il ne s'était produit aucun dégât provenant des vers blancs.

On constata le même résultat à *Neftenbach*, dans un essai sur 30 m² d'un sol contenant des plants de sapin.

Les essais décrits ci-dessus ont montré qu'il est possible de détruire les vers blancs en aspergeant le sol des pépinières forestières au moyen d'une solution de terpur à 1 %, cela à raison de 10 litres par m². Ces essais ont porté en partie sur des sols argileux et compacts, soit dans les conditions les plus défavorables, ces sols étant difficilement perméables à la solution employée.

Le traitement a été effectué, la première année, après la ponte des œufs du hanneton. Les jeunes vers blancs avaient une longueur de 2 à 4 cm et séjournaient en ce moment près de la surface du sol, à environ 5 cm de profondeur. Nos observations ont montré qu'il suffirait, dans des conditions aussi favorables, d'une quantité de la solution inférieure à celle employée, ainsi par exemple 6,5 l au m². Mais comme on a constaté que la dose de 10 l ne cause pas de dommages aux

plants, il est recommandable de recourir à une dose plus forte. Ainsi qu'on l'a vu, non seulement ce traitement ne cause pas de dégâts, mais active l'accroissement de la plante et de son enracinement.

Les frais d'achat de la solution se montent à environ 12 fr. par are. Le coût de la main-d'œuvre s'élève à peu près au même chiffre, car la quantité d'eau employée (environ 1000 litres par are) est considérable.

Ces expériences ont montré qu'il est avantageux, à tous égards, de travailler avec une solution très diluée. De nouvelles expériences avec des solutions plus concentrées — peut-être dans des sols très humides — montreront s'il deviendra possible de diminuer ce transport d'eau si onéreux. Et si les frais du traitement sont un peu élevés, il ne faut pas oublier que l'ameublissement et l'arrosage du sol, ainsi que l'action du terpur se font sentir avantageusement sur l'accroissement des plants et leur état.

Ces résultats confirment de tous points ceux obtenus, il y a déjà trois ans, lors d'essais effectués dans les pépinières de Bachs et Oberhasli, alors déjà à l'instigation de M. le Forstmeister Volkart. C'est dire que la solution indiquée nous donne un moyen sûr de combattre les vers blancs dans les pépinières, cela sans faire courir le moindre risque aux plants forestiers.

Dr. Rob. Wiesmann.

(Traduction d'une communication faite par la fabrique de produits chimiques du Dr. R. Maag, à Dielsdorf.)

CHRONIQUE.

Cantons.

Vaud. Dans le numéro de décembre 1928 du « Journal forestier suisse », M. Moreillon veut bien me prendre à partie à propos d'une note que j'ai publiée dans le même journal, en septembre 1921, au sujet de l'apparence de roussi que présentaient à la suite de la grande sécheresse de l'été certains pâturages du Jura, phénomène qui s'est, du reste, reproduit à la suite des grandes chaleurs que nous venons de traverser au cours de l'été 1928.

En lisant le communiqué de M. Moreillon, je me suis dit ceci : Ou bien M. M. a bien du bon temps pour fouiller, dans un esprit critique, d'anciennes revues; ou bien, il faut décidément que je sois un bien grand homme pour qu'on se donne la peine de remuer ma prose après sept ans d'intervalle !

Je me rallie du reste tout-à-fait à l'explication botanique donnée par MM. les professeurs Stebler et Schröter sur la cause du phénomène en question, mais je ne pense pas que l'avis de mon honorable contradicteur infirme en quoi que ce soit l'opinion que j'émettais en 1921 et que je partage encore aujourd'hui.